Vos questions / nos réponses

ADO EN ECHEC SCOLAIRE, ACCRO AU CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 22/06/2012 05:29

> Bonjour,
>
> Depuis environ 2 ans notre fils qui aura 18 ans en janvier 2012 fume régulièrement du cannabis, contre notre volonté farouche.
> Il est maintenant en échec scolaire.
> Son lycée refuse de le laisser passer en terminale, sauf s'il accepte de se désyntoxiquer.
> Il refuse toute coopération.
> Nous ne supportons plus cette situation, et l'avons mis au pied du mur. Tu arrêtes ou tu pars le jour de tes 18 ans (à la maison, c'est invivable : vol, un peu de violences, piratage comptes en banque, jeunes louches qui viennent s'installer chez nous en notre absence, fugues). Nous n'en pouvons plus.
>
> Comment lui faire entendre raison avant l'échéance de Janvier 2012 ???
>
> Merci de vos conseils...
>
> LOUTCH

Mise en ligne le 25/06/2012

Bonjour,

Votre fils est dans une période où il vit d'importantes difficultés. Le fait qu'il consomme du cannabis ne vient cependant pas expliquer tous ses agissements, que ce soit les vols, les actes de délinquance, ou encore ses fugues par exemple, tout ceci étant sans doute l'expression d'un mal-être global et peut etre plus profond.

Le cannabis est une drogue qui de manière générale a tendance à apaiser, et pour laquelle la dépendance est psychologique, et de ce fait très variable d'une personne à une autre. Il ne s'agirait pas qu'il arrête simplement de fumer du cannabis pour que ses problèmes soient résolus, bien que certains pouvent être aggravés par ses consommations, sur le plan scolaire par exemple.
La "désintoxication", au sens propre du terme, ne se pratique pas avec le cannabis, car la dépendance, de nature psychologique, vient de la personne, et non d'un accrochage physique par le produit. C'est pour cette

raison que l'aide proposée pour cette addiction repose sur un suivi psychologique, afin d'effectuer une réflexion en profondeur sur l'origine et la construction du mal-être de la personne, ce dernier étant souvent intimement lié à la consommation, lorsque celle ci est récurrente.

Face aux difficultés relationnelles que vous vivez avec votre fils, il nous semble important que vous puissiez trouver du soutien et des conseils auprès de professionnels. Vous pouvez pour cela obtenir un rendez vous ainsi qu'un suivi dans un point écoute parent. Des éducateurs pourront vous aider gratuitement et confidentiellement à faire face à cette situation, étant spécialisés dans les problématique concernant les parents et leurs enfants. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

Vous avez aussi la possibilité de nous appeler au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Bien que ne proposant pas de suivi ni de prise en charge, cela peut vous permettre d'être soutenue et conseillée à travers un appel unique.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

ARPEJ - Point Parents

14, rue Alfred de Musset
59000 LILLE

Tél : 03 20 93 21 21
Site web : www.cedragir.fr/parentalite-famille
Secrétariat : lundi et jeudi 10h-12h30 et 14h à 20h, mardi et mercredi 9h-12h et 14h-18h, vendredi 9h-12h
Accueil du public : Les lundis et les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 21h et les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Voir la fiche détaillée